



# Relevé de conclusions

## Conseil de quartier NORD

Mercredi 25 janvier 2016 – 20h00  
Maison de quartier de Cholette



Direction des Vies Participatives  
Rédaction : F. BOURREAU

### Personnes présentes :

**Co-Présidents :** Carole BRUNETEAU (Conseillère municipale), Gérard BENAY (habitant)

**Elus municipaux :** Rose-Marie NIETO et Lucien-Jean LAHOUSSE (Adjoints au Maire).

**Agents municipaux :** Floriane BOURREAU (service Vie participative), Matthieu RIVIERE (Chargé de Mission – direction des Espaces Publics).

**Membres :** Denis-Romain DUBUIS, Christine DUPLAN, Alain HENRION, Nathalie JAMET, Alain LEGENDRE, Jean-Michel LOYER, Moïsette LUGIER, Aude MERCERON, Jean-Pierre MERIGEAUD, Isabelle RADUREAU, Daniel ROUYEZ, Patrick SOL, François VIALA, Muriel VIALA.

**Excusé(s) :** Anne-Lydie HOLTZ, Dominique SIX, Grégory BELY, Philippe BURGUY, Anne-Elisabeth DAMPURE, Monique TROUVE.

**Public :** 9 personnes

\*\*\*\*\*

### Ordre du jour du Conseil de quartier :

#### **1- Espaces Publics :**

- a) *Présentation du projet de la rue de Cholette – aménagements cyclables*
- b) *Réflexion sur l'offre ludique sur le quartier*
- c) *Retours photos : rue d'Antes, terrain de pétanque de Surimeau*
- d) *Terrain de pétanque : rue de Cholette*
- e) *Suivi des demandes*

#### **2- Vie de Quartier**

- a) *Marché Bio des Brizeaux*

#### **3- Patrimoine**

- a) *Journées du patrimoine 2017*
- b) *Abords Maison de quartier de cholette*

#### **4- Informations diverses**

\*\*\*\*\*

Mme BRUNETEAU accueille et remercie les personnes présentes.

Un rappel est fait sur l'occupation de la salle de Cholette : les porteurs des clefs et du code d'accès doivent systématiquement faire une demande d'occupation par téléphone ou par mail auprès du CSC Grand Nord qui est le gestionnaire de cet équipement.

Ce rappel fait suite à une occupation constatée qui n'avait pas été signalée. Le CSC a sollicité tous les groupes qui ont un accès à cette salle.

## Préambule

*Changement de date pour le renouvellement des conseils de quartier.*

Au cours du dernier trimestre 2016, il vous a été communiqué la programmation du renouvellement des conseils de quartier pour début 2017.

Il a finalement été fait le choix de repousser le renouvellement des conseils de quartier à la rentrée scolaire 2017, la communication institutionnelle étant concentrée sur les vœux à la population niortaise en début d'année.

De plus, un renouvellement à la rentrée permettra de poursuivre le travail engagé avec les commissions et ainsi, d'avancer plus sereinement sur les projets d'animation de la vie de quartier et d'amélioration du cadre de vie. A noter qu'une seconde série de conseils de quartier est prévue entre mi-avril et mi-mai.

Aussi, il a été demandé aux co-présidents habitants, dans la mesure du possible, de prolonger leur engagement en tant que co-présidents habitants jusqu'à fin juin 2017.

### 1. Espaces Publics - Vélo

#### ***a. Présentation du projet de la rue de Cholette – aménagements cyclables :***

Il avait été demandé lors du dernier conseil de quartier qu'un point soit fait concernant les aménagements cyclables sur le quartier Nord. Voici les projets en cours pour lesquels l'association VillOvélo a été associée.

*Matthieu RIVIERE (Chargé de mission - Service Missions Etudes et Travaux Neufs – Mairie de Niort) est venu présenter le projet et répondre aux questionnements des conseillers de quartier.*

- **Projet rue de Cholette :**

L'objectif de l'aménagement est de créer une zone identifiée pour les cyclistes en agissant sur un rétrécissement des voies, on peut envisager un ralentissement des automobilistes lié à la présence de cyclistes sur la voie.

Différentes observations ont été apportées par les conseillers de quartier sur le projet :

- Permettre le maintien du stationnement du poids lourd d'un riverain rue de Cholette ;
- Cet aménagement n'améliore pas le manque de continuité piétonne dans le virage situé en face de la maison de quartier ;
- Faire ralentir les automobilistes entre la maison de quartier et la rue André Breton ;
- Attention à ne pas reculer la ligne de STOP de la rue des mésanges, car elle a été avancée volontairement pour des raisons de sécurité.

## **VOIR** **PLAN D'AMENAGEMENT EN ANNEXE 1**

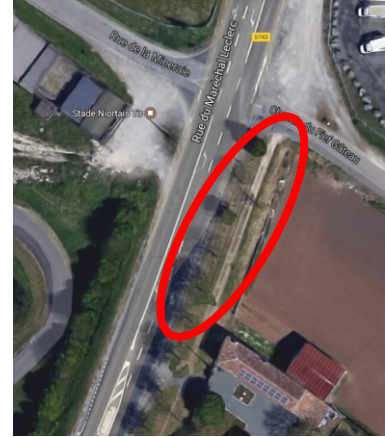
- Retours sur les autres aménagements cyclables :
  - **Traversée Chemin du Fief Morin/rue des Justices** : une étude a été réalisée par la mairie pour la création d'un SAS en milieu de voie

Le plan est présenté. L'utilité du dispositif ne fait pas l'unanimité considérant qu'il y a un passage pour les piétons à proximité avec un système d'îlot de protection.

## **VOIR** PLAN D'AMENAGEMENT EN ANNEXE 2

- **Insertion sur la route de Parthenay en venant de la rue du Fief Gateau** : une étude a été réalisée par la mairie pour la création d'un SAS en milieu de voie.

Il est demandé de renforcer la signalétique cyclable notamment concernant le double sens cyclable (voir photo ci-dessous).



## **VOIR** PLAN D'AMENAGEMENT EN ANNEXE 3

**Autres remarques des conseillers de quartier et du public qui seront transmises aux services concernés :**

- Est-ce qu'il serait envisageable de prévoir des peintures de voirie réfléchissantes ?
- Intersection de la rue du Maréchal Leclerc et de la rue des Brizeaux : est-ce qu'un éclairage plus performant pourrait être envisagé pour le passage des piétons ?

### ***b. Réflexion sur l'offre ludique sur le quartier***

Les conseillers de quartier sont informés qu'une première réunion inter-services a eu lieu au début du mois de janvier. Il a été décidé de rédiger une première note afin de faire valider le cadre de ce projet notamment en termes de concertation.

Un conseiller de quartier cite le bassin d'orage route de Parthenay comme site possible pour accueillir une aire de jeux.

Une autre idée serait de réserver un terrain dans un futur projet de lotissement ou encore le terrain situé en face du Château de Boisseau.

### ***c. Retours photos : rue d'Antes, terrain de pétanque de Surimeau***

- **Rue d'Antes :**

Il est demandé de renforcer la signalétique concernant les itinéraires vélos.

Une habitante demande pourquoi le choix d'un STOP a été fait au lieu d'un cédez le passage ou du respect des priorités à droite.

***La question sera transmise au service concerné.***



L'angle de rue situé au niveau de l'accès des Menuiseries Niortaises semble trop étroit pour la circulation des camions qui accèdent aux entrepôts de cette entreprise.

- **Terrain de pétanque de Surimeau**

Cet équipement est apprécié mais demande une reprise du revêtement du terrain. Il est utilisé tous les vendredis.

Une inauguration est envisagée par le comité de quartier de Surimeau au cours du 1<sup>er</sup> semestre.



#### ***d. Projet sur le terrain situé rue de Cholette***

Le questionnement est suggéré aux conseillers de quartier : est-ce que le conseil de quartier souhaite réfléchir à un aménagement ou un usage pour ce site appartenant à la ville de Niort ?

Les conseillers de quartier ne souhaitent pas réfléchir sur un projet avant la réalisation d'une enquête de voisinage.

#### ***e. Suivi des demandes***

- Avenue de Paris : la demande de renforcement du passage piéton a été transmise au conseil départemental.
- 1 canipoche a été installé : 62 – BRIZEAUX / JUSTICES Rue des Justices en bord entrée Parking Ecole des Brizeaux
- L'arrêt de bus rue de Cholette : en attente de la mise en place du nouveau réseau de transport collectif au 1<sup>er</sup> juillet 2017. Un transfert de l'abri bus couvert sur l'axe montant de la rue d'Antes vers la rue du Maréchal Leclerc serait envisagé.

## **2. Vie de Quartier**

### ***a. Marché des Brizeaux***

**Mercredi 17 mai à partir de 10h** : un seul évènement auquel on donnerait plus d'ampleur. Toujours un Marché comme support de l'évènement avec un regroupement des associations du quartier. Une thématique toujours liée à l'écologie.

L'évènement aura lieu sur la petite esplanade située le long de l'école des Brizeaux et du parking avec une possibilité d'étalement sur le parc des Brizeaux.

La prochaine réunion du groupe de travail se tient le mercredi 8 mars, cette réunion permettra de définir le nouvel intitulé l'évènement et l'avancement sur le programme de la journée.

### ***b. Retours des demandes***

- Retour Médiation Amphithéâtre Brizeaux :

#### **Rappel du contexte :**

Le 7 Juillet dernier, le service de Médiation Sociale a été sollicité à la suite d'une sollicitation de l'association des Petits Canailoux pour intervenir au sujet d'un différend de voisinage situé à proximité de la Maison d'assistantes maternelles et du Centre de Loisirs des Brizeaux à Niort.

En effet, plusieurs individus avaient pris l'habitude de se rassembler en soirée, ils discutaient, fumaient, mangeaient et buvaient aux abords du CSC et du petit théâtre, qui se trouve derrière le Centre de Loisirs des Brizeaux.

Seulement, une fois après avoir quitté les lieux, ils laissent derrière eux les emballages et les bouteilles de verre vides à même le sol.

#### **Démarches effectuées :**

Plusieurs passages sur site pour rencontrer ces personnes et plusieurs rencontres avec la conseillère de quartier et présidente de l'association " des Petits Canailloux " ont eu lieu.

Echanges également réguliers avec le personnel de la cantine de l'école des Brizeaux, notamment Monsieur EMERIT, (Responsable de la restauration),

**La présence des individus a diminué sur le site et il a été constaté une réduction des déchets abandonnés.**

La présidente de l'association " des Petits Canailloux " tient à remercier le service de Médiation Sociale pour son intervention, ce qui a permis aussi d'améliorer les relations déjà existantes, entre les jeunes et le personnel de la restauration de l'école maternelle et primaire des Brizeaux.

#### **Conclusions et suites à donner :**

La situation est redevenue normale. Restent à envisager la mise en place de poubelles publiques et un entretien des espaces verts plus régulier aux abords du petit théâtre uniquement.

- Visite du poulailler de l'école :

Le service référent peut organiser une visite du poulailler de l'école pour les conseillers de quartier qui souhaiteraient découvrir le fonctionnement et la démarche.

Cette visite ne pourra avoir lieu qu'après la levée des restrictions sanitaires imposées en lien avec le virus H5N8.

### **3. Patrimoine**

#### ***a. Journées de patrimoine 2017***

Le thème est à définir. En l'absence du rapporteur de commission, le sujet sera abordé lors du prochain conseil de quartier.

### **4. Informations diverses**

#### ***a. Eclairage Public de Niort***

Une étude concernant l'Eclairage Public de Niort a été réalisée afin de :

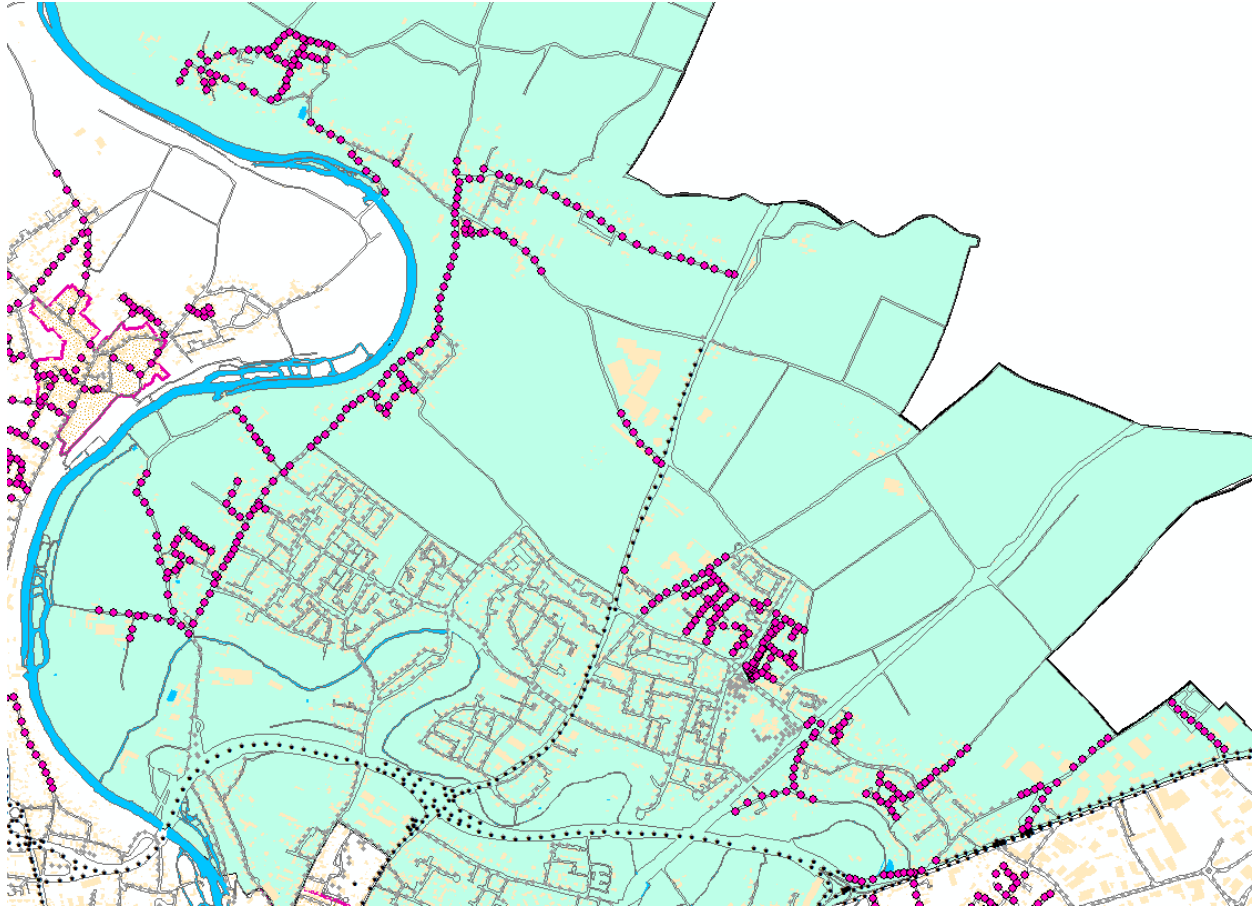
- Améliorer l'éclairage
- Diminuer les consommations
- Rationaliser la diversité des types de luminaires
- Eclairer seulement le domaine public

Les travaux se feront de mars 2017 à fin 2021 et commencerons par la périphérie de la ville.

Pour chaque voie, le niveau d'éclairage est déterminé en fonction de la vitesse autorisée, de présence ou non de trottoir ou de piste cyclable, des sens de circulation, l'occupation des parcelles environnantes. La question de l'utilité (sécurité- continuité – confort) est posée.

La liste des points lumineux du QUARTIER NORD, sur lesquels des modifications vont être apportées, est présentée.

Les luminaires dont le projet de remplacement est étudié pour cette année sont en violet.



L'ajout de la rue des Piverts jusqu'à la maison de quartier est actuellement en étude. Il y a un manque d'éclairage au niveau de l'arrêt de bus et en parallèle un éclairage surnuméraire et inefficace dans la rue.

Les projets de suppression de luminaires en surnuméraires et remplacement de ceux qui sont conservés sont présentés : Allée Atakpamé, rue Charles-Marie de la Condamine, rue G. Brassens et rue H. Tazieff.

La désactivation de luminaires sur les parcelles privées sera mise en œuvre. Les propriétaires seront informés par courrier et seront invités à s'alimenter par leurs propres moyens. Il sera également possible de rechercher des solutions alternatives. Les voies concernées sont : Impasse dans l'impasse de la minoterie aux Brizeaux (1), Rue Magellan (1), allée Marco Polo (1), rue C. Colomb (2), forum des Brizeaux (15).

Il est aussi proposé d'ajouter des luminaires Rue Jeanne JUGAN (1) et Rue de la Mineraie (2).

Lorsque nous supprimons un luminaire, c'est que :

- Il n'est plus nécessaire car les appareils de part et d'autre éclairent suffisamment
- L'éclairage ne profite qu'à un seul riverain ou à aucun riverain
- L'éclairage ne concerne pas une zone à plusieurs types d'utilisateurs (espace vert sans cheminement délimité)

Proposition d'ajouter un luminaire impasse de la turbine et de supprimer le luminaire impasse de la Sèvre.

Rue de la Mineraie, à l'intersection de la rue du Maréchal Leclerc : proposition de suppression de 2 luminaires et ne conserver l'éclairage que jusqu'à 150m avant le carrefour.

### **Autres sujets d'éclairage public :**

- Point sur le Test d'Extinction du boulevard de L'Europe - Expression des indicateurs au 30/09/2016 :

La consommation a chuté de 52.3% et la facture de 58,1%. Ainsi après 3 mois d'expérience, la facture d'énergie a été allégée de 1 300.44€ TTC. La baisse de consommation n'est pas plus importante malgré une très grande majorité des luminaires éteints car une part non négligeable est liée au fonctionnement des transformateurs du réseau et à la résistance du réseau et des appareillages vétustes toujours sous tension. Au vu des 1<sup>ers</sup> relevés de consommation, l'économie financière est estimée pour l'année de test à 12 400€ TTC.

Aucun appel de citoyen n'a été réceptionné lors de cette période à propos de l'extinction du boulevard. Cela peut être dû à : l'acceptation de l'extinction, une bonne communication, un usage nocturne moins important du boulevard pendant cette période. Aucun candélabre accidenté cet été, comme l'année dernière.

Il n'est pas mentionné dans le retour d'information du conseil départemental d'intervention du SDIS.

Sur les 4 accidents sur cette période, un seul a eu lieu de nuit. L'accident ne peut pas être imputé au manque d'éclairage. On peut noter cependant une augmentation du nombre d'accident en journée. La modification du mode de fonctionnement du boulevard pendant les travaux du Conseil départemental est une piste d'explication mais ne fait pas l'objet de ce retour d'expérience.

Les résultats sont conformes aux attentes.

- Changement en cours de l'éclairage sur la bretelle du BD au niveau de la rue d'Antes ;
- Rue des Brizeaux, certains luminaires vont être modifiés en lien avec les travaux du concessionnaire électrique.

Plusieurs demandes sont formulées concernant des problématiques d'éclairage public sur le quartier :

- sortie du boulevard de L'Europe vers Parthenay : amélioration de l'éclairage des panneaux d'indications routière ;
- rue du Maréchal Leclerc devant la pharmacie : amélioration de l'éclairage piétons.

### **b. Proposition de formation pour l'utilisation des espaces privés des Instances de la Vie Participative**

Les conseillers de quartier recevront un mail avec les dates de formations pour s'inscrire. Les formations auront lieu au cours du mois de mars 2017.

Chaque formation sera limitée à 8 participants. Des vidéos tutoriels seront mis en ligne pour ceux qui souhaitent découvrir les modules seuls.

Il s'agit d'un espace en ligne pour échanger les dates de réunions, les comptes-rendus des commissions, groupes projets ..., des documents divers pour faciliter les réflexions, des forums pour discuter sur des thématiques ...

### **c. Evènement dans les quartiers**

-> **Conseil de quartier de Souché - Espace Lambon - Exposition de printemps – « REGARTS évanescents »** aura lieu sur la période se déroulant du 30 mars au 5 mai 2017 aux heures d'ouverture

de la Bibliothèque et lors de la permanence dominicale tenue à l'occasion du P'tit Marché du dimanche matin 9 avril.

Deux ATELIERS autour de la photographie seront animés in situ, par l'artiste invité :  
Adultes : WE : samedi 1er et dimanche 2 avril ;  
Enfants : les après-midi de la semaine de vacances scolaires du 24 au 28 avril.

-> **Le Petit Marché de Souché** – Dimanche 9 avril 2017 de 9h à 13h rue de la Mairie.

-> **Conseil de quartier Centre-ville - Boîtes à livres** : inauguration des boîtes d'échange de livres en libre-service : lors de la semaine de la francophonie du 18 au 26 mars.

#### ***d. Nouveaux aménagements et nouvelle signalétique pour les cyclistes***

**Le « sas vélo »** : Espace matérialisé entre la ligne d'arrêt des voitures et le feu de circulation et qui permet aux cyclistes d'être plus visibles, d'améliorer la sécurité des cyclistes tournant à gauche et d'éviter, en plus, de respirer les gaz d'échappement en se positionnant devant les véhicules motorisés.

##### ***La nouvelle signalisation***

De forme triangulaire, le nouveau panneau est composé d'un pictogramme de couleur jaune représentant un vélo qui apparaît sur un fond blanc bordé d'une bande rouge. Une flèche de couleur jaune indique aux cyclistes la direction à suivre, à droite ou tout droit s'il n'y a pas de voie à droite. Le panneau a la même signification que le feu jaune clignotant.

##### ***Les obligations des cyclistes***

Les nouveaux panneaux et feux ne donnent pas tous les droits aux cyclistes. Pour franchir le feu rouge et s'engager vers la voie de droite ou poursuivre leur chemin tout droit s'il n'y a pas de voie à droite, ils devront faire preuve de prudence et respecter la priorité accordée aux autres usagers, particulièrement les piétons auxquels ils devront céder le passage.

En l'absence d'une de ces deux signalisations, les cyclistes ont évidemment toujours l'obligation de respecter le feu tricolore.

La liste des carrefours concernés n'est pas encore arrêtée :

- la mise en place de cette signalisation ne sera pas systématique ;
- le principal critère à prendre en compte avant d'instituer un cédez le passage cycliste au feu rouge est celui de la covisibilité ;
- la mise en place de cette réglementation nécessite la prise d'un arrêté.

#### ***e. Info Journée de la propreté - samedi 13 mai :***

La ville de Niort organise une « journée de la propreté Citoyenne », programmée le samedi 13 mai. Elle pourrait :

- impliquer les conseillers qui le souhaitent, les enfants des écoles, les parents d'élèves et les Associations de Parents d'élèves.
- être organisée « en marchant ».

Les participants seront dotés de gants, piques, poches poubelles qui leur seront remis au début et récupérer en fin du parcours.

Les membres du Conseil de quartier ont souhaité créer un groupe de travail sur la thématique qui sera réuni par le service Vie Participative.